

## \*\*\* AVIS À LA POPULATION — CORONAVIRUS \*\*\*

Conformément aux dernières décisions de la Confédération liées au coronavirus (COVID19), les citoyens pourront à nouveau, **dès le 4 mai 2020**, se rendre aux guichets du bureau communal, du bureau du cadastre ainsi qu'à la déchetterie, avec des mesures de protection strictes pour assurer la sécurité de ses citoyens et collaborateurs.

- **Bureau communal** : 027 722 2909 / [info@bovernier.ch](mailto:info@bovernier.ch)  
du lundi au jeudi de 08h30 à 11h30
- **Bureau du cadastre** : 027 722 0252 / [cadastre@bovernier.ch](mailto:cadastre@bovernier.ch)  
le lundi de 17h00 à 19h00
- **Déchetterie (pour tous déchets, 1 véhicule à la fois)**  
le mercredi de 16h00 à 18h00  
le samedi de 09h00 à 16h00

Dans la mesure du possible, nous vous demandons de **favoriser les contacts téléphoniques ou par e-mail**. Nous vous rappelons que les **déclarations d'impôts** peuvent être déposées dans la boîte aux lettres et que le délai a été repoussé au **31 mai 2020**.

**Toutes les salles communales et le couvert** de la commune restent **fermés**. Il s'agit de toutes les salles liées, au bâtiment communal ainsi qu'au centre scolaire, et du couvert du Poupro. En vu de la réouverture progressive de la crèche et des écoles, **seuls le personnel et les enfants** inscrits à la crèche peuvent accéder au bâtiment du centre scolaire.

Nous vous remercions de votre compréhension et sommes convaincus que les efforts tant individuels que collectifs permettront d'endiguer la propagation du virus et de facto de protéger les personnes les plus vulnérables.

Bovernier, le 24 avril 2020

Administration communale

### L'avenir de notre commune

Le Conseil communal a mandaté un bureau spécialisé pour aborder les pistes à privilégier afin de préparer au mieux l'avenir de notre commune. Le rapprochement ou la fusion avec d'autres communes, les grands projets à mener, les attentes et besoin des habitants, ou encore les questions d'autonomie aussi, sont des sujets de réflexion à partager. Afin de lancer une consultation publique aussi large que possible et de donner la parole à la population de notre commune, un sondage mais aussi plusieurs ateliers de rencontres et d'échanges font partie de cette démarche démocratique. Le Conseil communal avait prévu de lancer ce processus au mois de mai 2020 mais, pour les raisons que vous connaissez, il n'a pas été possible de le faire. L'été n'étant pas une période propice pour organiser des ateliers et les élections communales prévues normalement en octobre 2020 ont forcé le Conseil communal à reporter ce sondage au début de l'année 2021.

Merci de votre compréhension et prenez soin de vous !